

LE BASKET EN FAUTEUIL ROULANT

Le basket en fauteuil roulant est un des sports les plus populaires. Pas étonnant, c'est un sport d'équipe qui est exercé dans le monde entier et il n'y a qu'un minimum d'adaptation par rapport au règlement du basket valide. Cependant, il est considéré comme le plus excitant car, lors des jeux Paralympics de Londres en 2012, il y avait plus de 500.000 spectateurs (TV) par match.

REGLEMENT

Les principales adaptations

1. Le "marcher" a été simplement adapté, le joueur n'ayant droit qu'à deux poussées de roue, lorsqu'il a le ballon sur les genoux pour progresser. Trois poussées correspondent à un marcher. Un pivot à gauche ou à droite est considéré comme une poussée. (roue pivot correspond au fameux, bien connu, pied pivot)
2. Le double dribble n'existe pas, ceci afin de pouvoir se déplacer et ainsi avoir des actions spectaculaires tout en respectant la règle du marcher entre 2 dribbles (2 poussées maximum).
3. A. Au niveau du fauteuil, il existe une réglementation stricte prévoyant une hauteur maximale :
 - de 11 cm au niveau du repose-pied (au point le plus avancé),
 - de 53 cm au niveau du siège, (au point le plus haut)
 - de 69 cm de diamètre pour les grandes roues ou roues arrières (pneus gonflés),
 - de 2 cm au niveau de la hauteur des petites roues à l'arrière du fauteuil.

B. Un seul coussin est autorisé et doit avoir une épaisseur maximum de :

 - 10 cm pour les joueurs classés de 0,5 à 3 points,
 - 5 cm pour les joueurs classés de 3,5 à 4,5 points.
4. Cependant, la différence la plus importante est certainement l'attribution d'un coefficient individuel de handicap, déterminé dans un premier temps par un médecin ; le joueur est revu l'année suivante par un classificateur diplômé (en général médecin ou kiné). Les joueurs sont classés de 0,5 - 1 - 1,5 - 2 - 2,5 - ... à 4,5 points en fonction de leur handicap physique. Durant toute la partie, les cinq joueurs en jeu sur le terrain ne doivent pas dépasser un maximum de 14 points sur le plan international, et de 14,5 points sur le plan national, de façon à ce que les joueurs, quel que soit leur handicap, puissent participer au jeu. Lors d'une sélection nationale, ces joueurs sont revus par 3 classificateurs internationaux (I.W.B.F.).
5. **NB. :** Chaque fédération adapte son classement au niveau national.
Exemples : La Belgique et la Hollande jouent sans points en 2^e division ou Régional
Au Canada, un valide est admis en chaise (5 points).
6. IWBF = FIBA (valide) : Avec 4 zones géographiques : L'Amérique ; Afrique/Arabie ; Océanie/Asie ; Europe. Plus de 70 pays à travers le monde sont actifs dans le Basket en fauteuil roulant au niveau International.
7. EUROZONE : En ce moment, 28 organisations européennes sont membres de l'IWBF. Pour le développement et la promotion, L'EUROZONE est responsable de l'organisation des Coupes d'Europe (chaque année) et des championnats hommes, femmes et jeunes (tous les 2 ans).

Le basket en fauteuil roulant est avant tout un sport d'équipe, spectaculaire, qui demande de l'adresse, de l'intelligence, de la rapidité d'exécution et un effort physique très important. Malgré le fait que ce sport soit en pleine expansion, il reste très peu médiatisé et les sponsors sont quasiment inexistantes, alors que quelques équipes (Antwerpen, Brugge, Leuven et Gent) représentent dignement la Belgique dans toutes les compétitions européennes. Liège jouant à St-Vith nous représente dans le championnat de division allemand qui est très relevé. Nous possédons une équipe nationale qui se fait vieille mais renommée par les nombreuses victoires déjà rapportées depuis ses 30 dernières années.

LE BASKET EN FAUTEUIL ROULANT

Les joueurs, qui sont-ils ?

Il fut joué pour la première fois juste après la deuxième guerre mondiale. Cela faisait partie du programme de revalidation des vétérans de guerre aux USA et en Grande Bretagne. Il y eut rapidement des rencontres entre les équipes des différents centres de revalidation. Aujourd'hui, le nombre total de joueurs dans le monde est approximativement de 30.000 athlètes.

La création du sport en fauteuil voit le jour en 1946 en Angleterre. En 1960, apparition du premier sportif belge aux Jeux Paralympiques à Rome. C'est en 1980 que la Belgique est officiellement reconnue par le C.O.I.B. (Comité Olympique International Belge). Lors de la Coupe du Monde en mai 1983, les amputés tibiaux ou fémoraux ont été autorisés à entrer dans le concert international (ils étaient déjà admis au niveau des clubs).

Si, à l'origine, le basket-ball était réservé aux paraplégiques et polios utilisant à longueur de journée le fauteuil roulant, il s'est assez rapidement ouvert aux autres sujets présentant des séquelles des membres inférieurs et du tronc empêchant le joueur de pratiquer debout chez les valides. (amputés, autres,...)

Plus rarement, d'autres types de handicaps peuvent être représentés :

- spina bifida apparentés aux paraplégiques traumatiques ;
- infirmes moteurs cérébraux (exceptionnel) ;
- séquelles traumatiques des membres inférieurs (arthrodèse de cheville, du genou, etc.) empêchant le joueur de jouer debout.

FEDERATION ET LIGUE BELGE :

BPC = BELGIUM PARALYMPIC COMITE

LHF = LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE

PARANTEE = LIGUE NEERLANDOPHONE

Technique et très viril, le sportif en fauteuil roulant se prend en charge pour une parfaite autonomie. Il recherche avec le basket-ball le goût de l'effort, la confiance en soi et l'esprit de combativité.

